

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE**  
(SOMELEC Société mère)



## **Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AOIO) : 07/CMI/2026**

- 1- La SOMELEC a signé un contrat avec Maaden Mauritanie pour l'alimentation électrique d'un site minier dans la zone de Chegar. La puissance demandée par ce site nécessite le remplacement du transformateur 90/33 kV – 5 MVA du poste d'Aleg (actuellement en service et alimente la ville d'Aleg, Boutilimitt, Chegar, Magtaa Lehjar, Savgrava et localités intermédiaires) par un transformateur de puissance de 15 MVA. Dans ce cadre, la SOMELEC a décidé de procéder à la mutation de deux transformateurs existants dans ce poste et de les remplacer par deux nouveaux transformateurs, chacun d'une puissance de 15 MVA le projet intitulé : **la fourniture, installation et mise en service de deux transformateurs 90/33 kV 15 MVA en remplacement de deux transformateurs existants 90/33 kV 5 MVA au poste d'Aleg.**
- 2- La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) agissant en qualité de Maître d'ouvrage délégué, BP 355, Avenue Boubacar Ben Amer, Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés **fourniture, installation et mise en service de deux transformateurs 90/33 kV 15 MVA en remplacement de deux transformateurs existants 90/33 kV 5 MVA au poste d'Aleg.** Les travaux seront exécutés dans un délai global ne dépassant pas Sept (7) mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.
- 3- La SOMELEC sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux en question en lot unique et fera l'objet d'un seul marché. Il s'agit de :
  - ❖ La fourniture de 2 transformateurs 90/33 kV -15 MVA y compris un régleur en charge.
  - ❖ Remplacement de 2 transformateurs 90/33 kV -5 MVA existant par les 2 15 MVA (Manutention nécessaire à l'exécution de cette opération en toute sécurité)
  - ❖ Réalisation d'un diagnostic technique des TCs existants, de RPN et autres accessoires incluant une étude de compatibilité, des essais fonctionnels avec le nouveau transformateur et la justification technique du maintien ou du remplacement des équipements concernés.
  - ❖ Réglage de protection.

**NB :**

**La visite de lieu est obligatoire et conditionne la recevabilité de l'offre, L'attestation de visite des lieux doit obligatoirement être jointe au dossier d'offre ;**

- **L'entreprise devra procéder au remplacement des transformateurs de manière séquentielle, en remplaçant l'un des transformateurs avant l'autre, avec basculement préalable de la charge sur le transformateur restant en service, afin d'assurer la continuité du service et d'éviter toute interruption de l'alimentation électrique.**

- 4- Les travaux dont la consistance ci-dessous, seront réalisés par l'entreprise adjudicatrice sous la supervision est le contrôle de la SOMELEC (Direction centrale d'électrification rurale et travaux neufs) avec un délai d'exécution de 7 mois.
- 5- Le présent Appel d'Offres est un appel d'offres international ouvert (AOIO) ;
- 6- Le présent Appel d'Offres est ouvert à tous les candidats remplissant les critères de qualifications suivantes :

**Capacité Financière :**

- Le soumissionnaire doit présenter des états financiers certifiés pour les 3 dernières années (2023, 2024 et 2025) ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent aux valeurs ci - après au cours des (3) dernières années :

**Cinquante Millions Six Cent Mille Ouguiyas (50 600 000 MRU)**

- Avoir accès à des financements tels que des liquidités équivalent aux valeurs ci – après, pour couvrir les besoins en financement de ce projet à hauteur de ;

**Trente Millions Ouguiyas (30 000 000 MRU)**

**Capacité Technique :**

- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal, au moins 2 marchés des travaux dans le domaine d'électricité au cours des 5 dernières années.
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal au moins 2 marchés similaires en volume et en nature (avoir installer en minimum 2 transformateur de même envergure du présent projet ou plus) au cours des 5 dernières années qui ont été exécutés de manière satisfaisante.

***NB :*** Les attestations de bonne exécution correspondantes doivent mentionner le nom et l'adresse du client, l'intitulé du marché, un descriptif succinct des travaux réalisés, son montant, le lieu et date de réalisation des travaux, et toute autre information susceptible de confirmer la réalisation et bonne et due forme de la prestation ;

*Les attestations de bonnes exécutions et les PV de réception doivent être accompagné de la page de garde et la page de signature du contrat.*

- Disposer du personnel clé et des matériels requis (voir les critères de qualifications) ;
- **Avoir les autorisations des fabricants pour les transformateurs.**

- 7- Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations auprès de la cellule de marchés et prendre connaissances du dossier d'appel d'offre et éventuellement obtenir une copie du dossier à l'adresse ci-après du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures, les jours ouvrables, à l'adresse ci-dessous :

**Cellule Chargé des Marchés du Groupe SOMELEC**

**Direction Générale de la SOMELEC-Société-mère**

**Avenue Boubacar Ben Amer, 4ème étage**

**BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie**

**Et à l'adresse électronique suivante : [cmsomelec@gmail.com](mailto:cmsomelec@gmail.com)**

A compter du **01/06/2026** contre un paiement non remboursable de **Vingt Cinq Mille Ouguiyas (25 000 MRU)**. Le mode de paiement du DAO sera par virement dans l'un des comptes en banques locales du Groupe SOMELEC.

- 8- Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **16/07/2026 à 12 heures 00 min TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis à la :

**Siège de la Direction Générale de la SOMELEC-Société mère**

**Salle de réunion du 4ème étage.**

**Avenue Boubacar Ben Amer**

**BP 355 Nouakchott - R.I de Mauritanie**

**Heures d'Ouverture : le 16/07/2026 à 12H30, heure locale**

- 9- Les Offres sous plis fermés et anonymes doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, émise ou validée par une banque établie en République Islamique de Mauritanie. Le montant de cette garantie est **d'Un Million Huit Cent Mille Ouguiyas (1 800 000 MRU)**.

La validité de cette garantie est de **Cent Vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des Offres.

Les offres doivent porter la mention :« **Appel d'offre N°07/CMI/2026 pour la fourniture, installation et mise en service de deux transformateurs 90/33 kV 15 MVA en remplacement de deux transformateurs existants 90/33 kV 5 MVA au poste d'Aleg** »

- 10- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

- 11- La SOMELEC-Société mère se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel offre.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT**

**Khroumbaly LEHBIB**